



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCMEF/14/1/Add.1
21 Juin 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatorzième réunion
Sous-comité de surveillance, d'évaluation et de finances
Montréal, 16-17 juillet 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation du travail

Après adoption de l'ordre du jour, le sous-comité pourrait souhaiter organiser son travail en une journée et demie en vue d'adopter son rapport l'après-midi du second jour.

2. État de la mise en œuvre du mécanisme du taux de change fixe (Décision 32/2)

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/5: ce document contient une mise à jour de l'état de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe, par le trésorier.

Action que prendrait le Sous-comité: le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

- Prendre note avec appréciation de la mise à jour par le trésorier.

3. Comptes du Fonds multilatéral pour 2000

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/6: Ce document résume les comptes vérifiés du Fonds pour les années 1991 -1999, et les comptes certifiés pour l'année 2000.

Action que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

- Prendre note des comptes du Fonds multilatéral pour les années 1991-1999 et des comptes certifiés pour l'année 2000.

4. Projets achevés avec solde

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/7 and Corr.1: ce document contient la présentation des agences d'exécution sur les projets achevés ayant des soldes, et la restitution de fonds par les projets annulés.

Questions à traiter:

- Agences restituant 6 567 895 US \$ dont 3,972 789 US \$ provenant de projets annulés.
- Le PNUE n'a pas fourni de mise à jour et n'a pas restitué les 98 228 US \$ qu'il avait, à la 33ème réunion, promis de restituer à la 34ème réunion.
- Le PNUD n'a pas spécifié le niveau des projets non assortis d'obligation dans son rapport.
- L'ONUDI a signalé que 53% de ses soldes non-assortis d'obligation, totalisant 1 331 636 US \$ seraient restitués après l'achèvement d'activités courantes.
- Les agences d'exécution pourraient avoir d'autres informations à communiquer au sujet des fonds à restituer.

Action que prendrait le Sous-comité: le Sous-comité souhaiterait peut-être recommander au Comité exécutif ce qui suit:

1. De prendre note des rapports sur les projets achevés ayant des soldes, soumis par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, figurant au UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/7.
2. Demander au PNUE de s'assurer qu'un rapport mis à jour sera soumis à la 35ème réunion et de restituer le financement approuvé au Fonds multilatéral.
3. Prendre note des niveaux de fonds restitués à la 34ème réunion tel qu'indiqué ci-dessous:

Agence	Fonds provenant de projets achevés (\$US)	Fonds provenant de projets annulés (\$US)	Fonds totaux restitués à la 34ème réunion (\$US)
PNUD	538 000	600 304	1 138 304
PNUE	0	0	0
ONUDI	311 967	396 773	708 740
Banque mondiale	1 744 475	2 975 712	4 720 817
TOTAL	2 594 442	3 972 789	6 567 895

5. Retards dans la mise en œuvre des projets

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/8: contient une évaluation des progrès réalisés dont le Comité exécutif, à sa 33ème réunion, a demandé une surveillance attentive, ainsi que des projets pour lesquels des dates butoirs avaient été établies, ainsi que ceux pour lesquels les lettres d'annulation possible avaient été envoyées au gouvernement concernés. Le document contient également des requêtes additionnelles pour l'annulation de projets.

Questions à traiter:

- Élimination des projets ayant des retards de mise en œuvre, ou la continuation de leur surveillance.
- Mesures sur les projets ayant réalisés certains progrès, mais qui avaient été approuvés il y a plus de trois ans.
- Annulation des projets dépassant les dates butoirs établies par le Comité.
- Établissement de dates butoirs ou des avis d'annulation pour quelques projets.
- Annulation de projets recommandés pour annulation.
- Demande du PNUE d'annuler ses projets de modules de formation concernant les PME.

Actions que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note des rapports sur les projets qui ont subi des retards de mise en œuvre chez les 4 agences d'exécution, figurant au UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/8.
2. Éliminer de la liste des projets ayant des retards d'exécution les projets contenus à l'Annexe I du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/8 en utilisant les dates prévues d'achèvement de ces projets dans les rapports de situation soumis à la 34ème réunion.
3. Continuer à surveiller dans les rapports futurs sur les retards de mise en œuvre les projets contenus à l'annexe II du UNEP/OzL.Pro/ExCom/8.
4. Prendre des mesures au sujet des projets contenus à l'Annexe III de UNEP/OzL.Pro/ExCom/8 ayant réalisé certains progrès mais qui ont été approuvés il y a plus de 3 ans.
5. Annuler les projets compris à Annexe IV de UNEP/OzL.Pro/ExCom/8 pour non respect de la date butoir établie par le Comité exécutif.
6. Demander au Secrétariat d'envoyer des notices de dates butoirs et de demander aux agences concernées d'exécution de faire rapport sur ces projets à la 35ème réunion:
 - a) “Projet parapluie aérosols sur les petites et moyennes industries en Malaisie” (MAL/ARS/19/INV/85) (PNUD)--Date butoir du 1er Septembre pour un appui par le gouvernement des vérification relatives aux remplisseurs et à la sûreté.
 - b) “Mise en œuvre du programme national de récupération et de recyclage de frigorigènes en République Centrafricaine” (CAF/REF/20/TAS/05) (PNUD)--

Date butoir du 1er Septembre pour faire rapport autrement embargo sur le financement approuvé.

- c) “Programme national de formation des formateurs sur le plan de gestion de la réfrigération et les bonnes pratiques en réfrigération au Guatemala” (GUA/REF/21/TRA/13) (PNUE)--Date butoir du 1er Septembre 2000 pour faire rapport ou embargo sur les projets approuvés.
- d) “Élimination des CFC-11 chez SONOPOL au Cameroun” (CMR/FOA/23/INV/11) (UNODI)--Date butoir du 1er Septembre 2001 pour l'achèvement autrement restitution automatique de tout le solde figurant au rapport périodique.
- e) “Élimination des CFC-11 chez l'usine de Mousse flexible de polyuréthane en Tunisie” (TUN/FOA/23/INV/23) (ONUDI)-- Date butoir du 1er Septembre 2001 pour l'achèvement, autrement restitution automatique de tout le solde indiqué au rapport périodique.

7. Annuler les projets suivants et prendre note de la restitution de tout solde non-dépensé:

- a) “Adzen refrigeration project in Argentina” (ARG/REF/19/INV/43) après avoir entendu un rapport de la Banque mondiale.
- b) “Inaltes Multidimensionales foam project in Colombia” (COL/FOA/13/INV/10).
- c) Les sous-projets Dahbour et Yajuz du “Troisième groupe des fabricants Jordaniens de réfrigérateurs commerciaux” projet (JOR/REF/28/INV/52) et demander à l'ONUDI de restituer les coûts d'investissement et de fonctionnement déjà approuvés pour les deux sous-projets (99 176 \$US) et leurs coûts partagés (52 000 \$US) outre les frais d'agence, à la 35ème réunion.
- d) “Epex foam project in Brazil” (BRA/FOA/28/INV/141).
- e) “Préparation de projet dans le secteur des fumigènes en Egypte” (EGY/FUM/30/PRP/77)
- f) “Préparation de projet dans le secteur de la the réfrigération au Nicaragua” (NIC/REF/24/PRP/04)
- g) “Préparation de projet dans le secteur des aérosols au Philippines” (PHI/ARS/27/PRP/58)
- h) “Préparation de projet dans le secteur de la réfrigération en Syrie” (SYR/REF/18/PRP/12)
- i) “Préparation de projet dans le secteur des mousses en Turquie” (TUR/FOA/31/PRP/67)

8. Demander au PNUE d'achever “Les modules de formation sur la gestion de l'élimination des SAO chez les PME” (GLO/SEV/19/TAS/112) en une année, avec les traductions requises, sur la base des fonds déjà approuvés pour le PNUE dans ces contextes.

6. Rapports périodiques au 31 décembre 2000 :

a) Rapport périodique de synthèse

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/8: résume les informations sur la progression et les finances de la mise en œuvre des projets et activités soutenues par le Fonds jusqu'au 31 décembre 2000.

Questions à traiter:

- 369 projets ayant des retards de mise en œuvre —le double du nombre de projets ayant du retards de mise en œuvre dont 73 ont été classifiés comme présentant des retards de mise en œuvre l'an dernier
- 14 pays ayant des retards moyens de mise en œuvre de plus de deux ans dans les projets en cours
- Indicateurs additionnels de performance pour retards dans la soumission des rapports requis
- Inclusion dans la base de données des rapports périodiques des frais d'agence et des coûts administratifs de la Banque mondiale couverts par les approbations jusqu'à la 16^{ème} réunion

Actions que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note du rapport périodique de synthèse du Fonds multilatéral contenu au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/9.
2. Demander aux agences d'exécution de fournir des rapports à la 35^{ème} réunion sur les projets ayant des retards de mise en œuvre indiqués à l'annexe du rapport périodique de synthèse.
3. Engager les pays suivants, pour lesquels il est prévu que les projets en cours subiront des retards de plus de deux ans, à prendre les mesures pour activer leur mise en œuvre: Kiribati, Îles Salomon, Vanuatu, Papouasie Nouvelle-Guinée, Îles Marshall, Tuvalu, Mozambique, Bahamas, Botswana, Égypte, Cameroun, Guyana, République Centre Africaine, Maurice et Bolivie.
4. Ajouter un indicatif de performance pour la soumission à temps du rapport périodique.
5. Ajouter l'inscription des frais d'agence par projet dans la base de données des rapports périodiques.
6. Demander à la Banque mondiale de fournir une indication des coûts de soutien par projet pour tous les projets approuvés jusqu'à la 16^{ème} réunion, en indiquant sur une base annuelle le ratio des coûts administratifs approuvés pour ces projets jusqu'à ladite réunion.

b) Rapport périodique sur la coopération bilatérale

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/10: ce documents contient le rapport périodique sur les activités mise en œuvre dans le cadre de la coopération bilatérale par : Australie, Belgique, Canada, Finlande, France, Allemagne, Japon, Suède, Royaume Uni et les États-Unis d'Amérique.

Questions à traiter:

- 28 projets ayant des retards de mise en œuvre.
- Un rapport périodique de la Suisse n'a pas été reçu.
- Déduction des soldes du montant des approbations futures.

Actions que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Notez avec appréciation les rapports périodiques soumis par les gouvernements d'Australie, Belgique, Canada, Finlande, France Allemagne, Japon, Suède, Royaume Uni et les États-Unis d'Amérique contenus au UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/10.
2. Demander au gouvernement de la Suisse de fournir son rapport périodique à la 35ème réunion du Comité exécutif dans le contexte des projets ayant des retards de mise en œuvre.
3. Demander aux gouvernements de Australie, Belgique, Canada, Finlande, France, et Allemagne de fournir des rapports sur les projets ayant des retards de mise en œuvre à la 35ème réunion du Comité exécutif.
4. Prendre note que le solde restant des 7 378\$US sur “la Conversion des installations de réfrigération commerciale fonctionnant au CFC dans l'industrie de la pêche en Mauritanie” (MAU/REF/14/TAS/05) devrait venir en déduction des approbations futures du gouvernement de France.
5. Prendre note que le solde restant sur les projets suivants allemands bilatéraux devraient venir en déduction des approbations futures: “Préparation de projet et assistance technique chez Arnatoury S.A.R.L., Sin-El-Fil au Liban (LEB/ARS/26/PRP/26) (15 000\$US) et “Préparation de projet pour l'élimination des SAO à l'usine de réfrigération domestique Fridgemaster au Zimbabwe” (ZIM/REF/26/PRP/16) (25 000\$US).

c) Rapports périodiques du PNUD

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/11: contient le rapport du PNUD sur les activités jusqu'au 31 décembre 2000 et les commentaires et recommandations du Secrétariat du Fonds sur ce rapport.

Questions à traiter:

- Lente mise en œuvre du projet de renforcement institutionnel en Thaïlande.
- Mesures sur 14 projets présentés pour considération individuelle, à la suite du rapport du PNUD.

Actions que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Noter le rapport périodique du PNUD figurant au (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/11)
2. Demander au PNUD de présenter des rapports additionnels de situation sur le projet de renforcement institutionnel à exécution lente en Thaïlande.
3. Noter que le PNUD fera rapport sur jusqu'à 96 projets ayant du retard d'exécution, comprenant 28 projets classifiés dans cette catégorie l'an dernier.
4. Prendre des mesures (poursuite de la surveillance, dates butoir, lettres, ou annulation) sur les projets suivants après avoir entendu des rapports de mise à jour du PNUD:
 - a) Projet de mousse Al-Sharif en Égypte (EGY/FOA/09/INV/10)
 - b) Projet de mousse Bonano en Argentine (ARG/FOA/23/INV/61)
 - c) Projet de réfrigération INCREAL au Brésil (BRA/REF/23/INV/90)
 - d) Projet de mousse de la Baoding Oil Depot & Storage Engineering Company (CPR/FOA/23/INV/228)
 - e) Projet de mousse Tianjin PUF en Chine (CPR/FOA/13/INV/74)
 - f) Projet de mousse Polymermann en Inde (IND/FOA/22/INV/111)
 - g) Projet de mousse Herval au Brésil (BRA/FOA/25/INV/102)
 - h) Projet de réfrigération Kwan en Malaisie (MAL/REF/23/INV/103)
 - i) Projet de mousse ORCA au Mexique (MEX/FOA/23/INV/73)
 - j) Projet d'aérosol ICL au Sri Lanka (SRL/ARS/18/INV/07)
 - k) Projet d'aérosol Alloychem en Malaisie (MAL/ARS/18/INV/64)
 - l) Projet de mousse Alpine Cool en Indonésie (IDS/FOA/20/INV/44)
 - m) Projet de mousse P T Aneka Cool en Indonésie (IDS/FOA/23/INV/65)
 - n) Projet de mousse Rozen en Argentine (ARG/FOA/25/INV/76)

d) Rapport Périodique par le PNUE

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/12: contient le rapport périodique du PNUE sur les activités jusqu'au 31 décembre 2000 ainsi que les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur ce rapport.

Questions à traiter:

- Mise en œuvre lente de 16 projets de renforcement institutionnel.
- Publication retardée de rapports, documents, et traductions.

- Stratégie régionale des îles du Pacifique.
- Retard dans la préparation de PGF pour la Bolivie, le Maroc, le Brunei, le Liberia, et Haïti.

Actions que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Noter le rapport périodique du PNUE figurant au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/12.
2. Demander au PNUE de présenter des rapports additionnels de situation sur les projets de renforcement institutionnels ayant des retards ou de la lenteur dans l'exécution, comprenant ce qui suit: Bahamas, Botswana, République Centre Africaine, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, Dominique, Mozambique, Papouasie Nouvelle-Guinée, St. Kitts/Nevis, St. Vincent, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Uganda, et Samoa occidentales en notant l'inquiétude résultant du fait que les projets de renforcement institutionnel dans les suivants pays sont classifiés pour la seconde année avec des lenteurs de mise en œuvre: Bahamas, Botswana, Papouasie Nouvelle-Guinée, St. Kitts/Nevis, Swaziland, Togo, et Ouganda.
3. Notez que le PNUE a 88 projets classifiés avec des retards de mise en œuvre, comprenant 19 projets ainsi classifiés l'an précédant et un rapport sur ces projets devrait être soumis à la 35ème réunion.
4. Demander au PNUE de fournir une vérification indiquant que les suivants documents ont été achevés comme prévu:
 - a) "Appui d'un atelier national sur la réfrigération" (KEN/REF/10/TRA/05).
 - b) "Préparation du manuel sur la culture en adoptant des solutions de rechange au bromure de méthyle pour les fleurs coupées" (GLO/FUM/29/TAS/187).
 - c) "Mise à jour d'une série existante de brochure techniques pour y inclure les données TOC de 1994/95" (GLO/SEV/21/TAS/127).
 - d) "Développer un manuel sur l'usage pratique des instruments de politique" (GLO/SEV/21/TAS/130).
 - e) "Ouvrage technique de référence sur les solutions de rechange au bromure de méthyle" (GLO/FUM/23/TAS/150).
 - f) "Préparation d'un inventaire et d'une évaluation sur le savoir-faire pour l'élimination des SAO" (GLO/SEV/19/TAS/106).
 - g) "Mise à jour d'ouvrages de référence technologique et de matériel mis à jour d'examen de la qualité" (GLO/SEV/16/TAS/76).
 - h) "Registre d'étude de cas de gestion des banques de halons" (GLO/HAL/12/TAS/56).
5. Prendre des mesures sur la mise en œuvre de la stratégie des îles du Pacifique.

6. Demander au PNUE de faire rapport sur le développement des PGF en Bolivie, Maroc, Brunei, Liberia, et Haïti à chaque réunion jusqu'à ce qu'ils soient préparés et soumis au Comité exécutif.

e) Rapport périodique de l'ONUDI

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/13: contient les rapport périodiques de l'ONUDI sur les activités jusqu'au 31 décembre 2000 ainsi que les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur le rapport.

Questions à traiter:

- Soumission tardive des rapports périodiques révisés.
- Application lente des projets de renforcement institutionnel en Roumanie, Syrie et Yougoslavie.
- Retard additionnel dans le projet de mousse Mallol Saic en Argentine (ARG/FOA/20/INV/47)
- Fonds engagés signalés comme fonds déboursés.
- Changements dans la situation d'achèvement de projet.

Mesures que prendrait le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note du rapport périodique de l'ONUDI figurant au (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/13).
2. Prendre note de la soumission tardive des rapports périodiques révisés de l'ONUDI et demander à l'ONUDI de respecter la date butoir pour la soumission.
3. Demander à l'ONUDI des rapports additionnels de situation sur les projets de renforcement institutionnel à exécution lente en Roumanie, Syrie et Yougoslavie.
4. Noter que l'ONUDI fera à la 35ème réunion rapport sur jusqu'à 55 projets ayant des retards de mise en œuvre, y compris 17 projets ainsi classifiés l'an dernier.
5. Prendre des mesures (continuation de la surveillance, dates butoir, lettres, ou annulation) sur le projet de mousse Mallol Saic en Argentine (ARG/FOA/20/INV/47) après avoir entendu un rapport de mise à jour par l'ONUDI.
6. Noter l'explication de l'ONUDI au sujet de l'utilisation des fonds déboursés, dans son rapport périodique, et sa classification de projet comme complété alors qu'il reste des activités et de grands soldes non-déboursés, et demander à l'ONUDI d'assurer que les fonds déboursés et les dates d'achèvement à l'avenir soient strictement conformes aux définitions du Comité exécutif.

f) Rapport périodique de la Banque mondiale

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/14: le rapport périodique de la Banque mondiale sur les activités jusqu'au 31 décembre 2000 ainsi que les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur ce rapport.

Questions à traiter:

- Soumission tardive du rapport périodique révisé.
- Inclusion de l'élimination indirecte dans les rapports périodiques.
- Exécution lente du renforcement institutionnel en Turquie.
- Dépassements apparents dans les projets.
- Retards additionnels dans 5 projets.
- Annulation, par entente mutuelle, du projet de réfrigération Maharaja International en Inde (IND/REF/22/INV/125).
- Changement de propriété du projet Whirlpool of India (IND/REF/27/INV/204).
- Retards d'exécution dans le projet pilote de prêt de faveur à la EGAT en Thaïlande.
- Plan dans le secteur des halons en Chine --dépassant l'accord de consommation au programme de travail 2000.
- Retard dans la soumission des plans nationaux d'élimination des CFC.
- Changements à l'état d'achèvement.

Mesures que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note du rapport périodique de la Banque mondiale figurant au (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/14).
2. Prendre note de la présentation par la Banque mondiale du rapport périodique révisé et demander à la Banque mondiale d'adhérer à la date butoir de soumission.
3. Demander à la Banque mondiale d'ôter toute élimination indirecte de son rapport périodique à l'avenir, et lui demander de résoudre toutes les questions soulevées par le Secrétariat concernant les contradictions dans les données et de faire rapport à la 35ème réunion sur la résolution des ces contradictions et sur l'impact de cette opération sur le rapport périodique.
4. Notez que la Banque mondiale fera rapport à la 35ème réunion sur jusqu'à 73 projets ayant des retards de mise en œuvre, y compris 8 projets ainsi classifiés l'an dernier.
5. Demander à la Banque mondiale de fournir un rapport de situation additionnel sur le projet de renforcement institutionnel à exécution lente en Turquie.
6. Notez que la Banque mondiale devrait déduire 6 057 \$US de ses frais administratifs et demander à la Banque d'ajuster le dépassement (54 861 \$US à 224 861\$US) dans la ligne de subvention à la Jordanie à la lumière de la Décision 17/22.

7. Établir les dates butoirs pour les projets suivants:
 - a) “Projet de mousse plastiques Zhengshou en Chine” (CPR/FOA/15/INV/86)—date butoir du 1er septembre 2001 pour la résolution des problèmes légaux relatifs au Groupe Hua Yuan concernant la mise en œuvre du projet.
 - b) “Projet de réfrigération BPL en Inde” (IND/REF/25/INV/183)—date butoir du 1er septembre pour la signature de l'accord sur la subvention secondaire.
 - c) “Projet aérosol Candi Swadaya Sentosa en Indonésie” (IDS/ARS/22/INV/61)—date butoir du 1er septembre 2001 pour l'acquisition de l'équipement, et remboursement automatique du solde restant si la date butoir n'est pas respectée.
 - d) “Projet de mousse Sea Horse Maspion en Indonésie” (IDS/FOA/23/INV/76)—date butoir du 1er septembre 2001 pour la soumission des rapports périodiques au gouvernement de l'Indonésie ou l'annulation automatique de ce projet et la pleine restitution des fonds approuvés si la date butoir n'est pas observée.
 - e) “Projet parapluie de mousse rigide au Pakistan” (PAK/FOA/23/INV/20)—établir une ligne butoir convenable pour les étapes, à la suite d'un rapport de la Banque au sujet de sa mission de juin 2001;
8. Annuler le “Projet de réfrigération Maharaja International en Inde” (IND/REF/22/INV/125) comme convenu avec le gouvernement de l'Inde, par suite de l'attitude négative de l'entreprise bénéficiaire, et noter la restitution de tout solde non-dépensé.
9. Demander à la Banque mondiale de mettre en œuvre la décision 19/38(b) concernant le “Projet de réfrigération Whirlpool de l'Inde” (IND/REF/27/INV/204) et réduire en conséquence le montant de la subvention et restituer les fonds à la 35ème réunion.
10. Demander à la Banque mondiale de fournir au Comité exécutif un rapport à sa 34ème réunion sur le projet EGAT en Thaïlande (THA/REF/26/INV/104), comprenant une indication de la manière dont le projet peut réaliser le remboursement prévu en décembre 2002 et demander un rapport mis à jour à être présenté à la 35ème réunion sur les nouvelles étapes du projet.
11. Noter l'accord du gouvernement de la Chine et de la Banque mondiale de réduire les quotas 2001 pour le plan des halons, par élimination de la consommation nationale excédentaire de l'an 2000, qui serait déterminée par une vérification technique indépendante, et l'accord sur les mesures tendant à corriger la question des exportations concernant le plan du secteur des halons chinois.
12. Noter la soumission prévue des projets nationaux d'élimination des CFC en Malaisie et en Thaïlande.
13. Noter les explications de la Banque mondiale au sujet de sa classification des projets comme étant complétée et l'annulation de projets sans restitution du financement en ce qui concerne les projets ayant une ligne de subvention.

7. Évaluation de la mise en œuvre des plans d'affaires 2000

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/15: Présente une évaluation des plans d'activité 2000 des agences d'exécution et les recommandations du Secrétariat.

Questions à traiter:

- Besoin d'assurer que les projets d'investissements dans les plans d'affaires soient réalisés dans l'année du plan.
- Évaluation de l'indicatif manquant pour les indicatifs concernant uniquement le PNUE.
- Indicatifs manquant non-pondérés des projets de non-investissement des agences d'exécution.
- le nombre croissant de projets de non-investissement ayant des retards d'exécution.
- Besoin d'activer la mise en œuvre des projets.
- Listes des imprévus pour les projets de non-investissement.

Mesures que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note le rapport du PNUE sur les indicatifs manquants en vertu de la Décision 26/6.
2. Noter le rapport de mise en œuvre des agences sur leur performance, en ce qui concerne les indicatifs de performance non-pondéré et non-investissement, conformément à la Décision 26/5.
3. Ne pas permettre des listes d'imprévus pour les projets de non-investissement.
4. Notes que le Fonds multilatéral n'a pas réalisé son objectif 2000 d'élimination, et décider, pour les projets de plans d'activités de 2002, d'encourager les agences d'exécution à se concentrer sur l'exécution des projets approuvés mais non mis en œuvre, et de réduire le nombre de projets ayant des retards d'exécution.
5. Demander aux agences de présenter des propositions de projets d'investissement au Comité exécutif afin d'assurer la couverture des pays dans leurs plans d'activités et de présenter leur proposition durant l'année civile du plan.
6. Demander aux agences concernées par les activités de non-investissements de se concentrer sur l'exécution des projets afin de réduire la liste des projets non-exécutés encore en souffrance.

8. Situation des pays de l'Article 5 dans la réalisation de la conformité aux mesures initiales de contrôle du Protocole de Montréal; une analyse par le Secrétariat du Fonds conformément à la Décision 32/76;

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/16: contient deux parties qui répondent à la Décision 32/76. La Partie I comprend 3 sections: la section A présente une analyse à jour de la situation de conformité et la section B présente une consommation des SAO par secteur tel que signalée par les pays de l'Article 5 dans leur rapport sur la situation de la mise en œuvre de leur programme de pays. La Partie II présente l'impact des projets de non-investissements sur la situation des pays de l'Article 5 en ce qui concerne la conformité.

Questions à traiter:

- Une élimination additionnelle est requise concernant la consommation restante en majeure partie dans les secteurs de la mousse de réfrigération, des agents de transformation et des solvants.
- Augmentation de la consommation de 1999 à 2000 en dépit de l'élimination additionnelle par les projets approuvés qui ont été chevés en 1999 en Colombie, Mexique, Pérou, et Sri Lanka.

Mesures que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note du rapport;
2. Demander aux pays suivants de clarifier l'augmentation de consommation de 1999 à 2000 en dépit de l'élimination additionnelle par les projets approuvés qui ont été achevés en 1999: Colombie, Mexique, Pérou, et Sri Lanka;
3. Demander aux agences d'exécution et aux agences bilatérales de prendre en considération l'analyse sectorielle contenue dans ce rapport, pour les besoins de la planification des activités dans leurs plans d'activités de 2002.

9. Rapport sur l'évaluation des projets achevés de compresseur en Chine;

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/17: Ce document présente les principales conclusions et recommandations, résultant d'une évaluation de chaque projet achevé de compresseur en Chine.

Questions à traiter:

- Insuffisance de la production, de l'utilisation de la capacité et de l'élimination indirecte des projets de compresseur de la réfrigération commerciale, continuation de la production de compresseurs au CFC pour les projets de compresseurs de la réfrigération domestique;
- Capacité d'un volume excessif des équipements financés dans les projets de compresseurs de réfrigération commerciale;
- Recherche difficile de fournisseurs et problèmes de coopération et de communication;

- Retard d'exécution de projets de compresseurs de la réfrigération commerciale et première conversion de la réfrigération domestique au hydrocarbures;
- Mesures gouvernementales manquantes pour la création d'incitatifs convenables à la conversion;
- Données incorrectes dans quelques rapports d'achèvement de projets;
- Information insuffisante et nébuleuse sur la situation d'ensemble du secteur.

Mesures que prendrait le Sous-comité: Le Sous-Comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note des conclusions et des leçons apprises contenues dans le rapport d'évaluation.
2. Demander au gouvernement de la Chine d'évaluer les besoins additionnels pour les compresseurs non-CFC dans la réfrigération commerciale et domestique, au-delà des capacités déjà converties, qui sont en partie sous-utilisées. Cette évaluation devrait prendre également en compte le rythme de la conversion de l'industrie de la réfrigération, la demande présente et future pour les compresseurs CFC pour les besoins de l'entretien ainsi que la viabilité financière des entreprises qui en seraient bénéficiaires.
3. Considérer les propositions futures dans ce secteur à la lumière de ladite évaluation;
4. Demander à la SEPA d'examiner, en coopération avec la Banque mondiale, les possibilités de reloger les centres d'usinage qui ne fonctionnent pas ou sont sous-utilisés, dans les projets de compresseurs de la réfrigération commerciale, dans les compagnies de compresseurs ayant de meilleures perspectives pour réaliser un taux satisfaisant de l'utilisation de la capacité et de l'efficacité des coûts;
5. De demander aux agences d'exécution de surveiller continuellement le processus de conversion des projets de compresseurs en cours, et d'informer le Secrétariat et le Comité exécutif de toutes déviations importantes dans leurs rapports périodiques;
6. Demander aux agences d'exécution concernées de revoir les rapports d'achèvement de projets et de les soumettre à nouveau dans les cas où l'évaluation aurait découvert des contradictions entre ces rapports et les réalité des projets;
7. Engager les agences d'exécution concernées à prendre en considération les conclusions et les leçons tirées présentées dans le rapport d'évaluation, lors de la préparation des propositions futures pour les projets de compresseurs.
